



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 06 OCTOBRE 2025 À 09H45
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président ; Didier GUÉVEL - Vice-Président ; Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente ; Maurice MAQUIN - Vice-Président ; Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente ; Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président ; Jean-Robert POLLET - Vice-Président ; Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente ; Tony FIDAN - Vice-Président ; Roland PY - Vice-Président ; Claude TIBI - Vice-Président ; Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président ; Nicole BERGERAT - Vice-Présidente.

Absent(s) excusé(s) :

Sans objet.

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général ; Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets ; Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau Syndical

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus - Année 2025

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus 2025.

Procédures juridiques

Définition de critères de marchés publics et/ou demande de subvention

Critères de sélection et demande de subvention portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du boulevard du Général de Gaulle, de la rue Pierre Brossolette et de la place du 11 Novembre sur la commune de Sarcelles (Opération n° SARC150)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 % et autorise le Président à signer le dossier de demande de subvention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Critères de sélection et demande de subvention portant sur le marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation des canalisations de transport des eaux usées traversant la commune de Sarcelles (Opération n° 429GX)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 30 % et Valeur technique 70 % et autorise le Président à signer le dossier de demande de subvention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Critères de sélection portant sur le marché public de prestations de campagnes de mesures (Marché n° 12-26-01 - Lot n° 1 Campagnes de mesures physico-chimiques, chimiques et biologiques du Croult, du Petit Rosne et de leurs affluents, Lot n° 2 : Suivi mesures qualité cours d'eau - travaux)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 30 % et Valeur technique 70 %.

Avenant(s)

Avenant n° 1 en moins-value au marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des rues Marcel Got et des Quinconces sur la commune d'Arnouville (Opération n° 525 - Lot n° 2 : Réhabilitation des réseaux d'assainissement par chemisage (travaux sans tranchée))

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de moins 326,70 € HT, soit moins 0,65 % du marché initial.

Le Bureau autorise le Président à signer cet avenant.

Avenant n° 5 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements de lutte contre les inondations et valorisation du milieu naturel de la commune de Le Thillay (Opération n° 495)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de 98 572 € HT, soit + 79 % du marché initial. Son objet porte sur la fixation du coût prévisionnel des travaux et l'actualisation de la rémunération du maître d'œuvre suite à l'intégration des travaux de réouverture du Croult à Arnouville, non prévus initialement.

Le Bureau autorise le Président à signer cet avenant.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Réponse de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie relative aux subventions en matière de réhabilitation des réseaux d'assainissement

Ce point est exposé par Éric CHANAL.

Sollicitée officiellement par courrier, l'agence de l'Eau maintient en retour un positionnement négatif quant au financement d'opérations de réhabilitation de réseaux d'eaux usées qui ne seraient pas inscrites nommément dans la révision du schéma directeur du SIAH.

En particulier, les opérations issues du diagnostic permanent, démarche réglementaire dans laquelle le SIAH a beaucoup investi et avancé ces dernières années, ne seraient a priori pas éligibles. Ce sujet est un point d'attention majeur pour l'avenir, notamment eu égard aux perspectives budgétaires en matière de taux de subvention de la politique de renouvellement des réseaux de collecte et de transport du SIAH.

Retour sur la COP 95 du 03 octobre 2025 en Préfecture

Ce point est exposé par Éric CHANAL qui rappelle que cette initiative départementale découle d'une démarche régionale. Différentes thématiques ont été sélectionnées, dont quatre sont issues du plan national d'adaptation au changement climatique.

Le SIAH, représenté ce jour-là par Éric CHANAL, a eu l'occasion de présenter des opérations « exemplaires » de restauration des milieux aquatiques dans un atelier dédié.

Des groupes de travail sur ces thématiques devraient être prochainement programmés.

Information sur la réparation des deux passerelles au droit du méandre du Petit Rosne sur la commune de Sarcelles

Après exposé par Déborah TANGUY, le bureau valide le devis de l'entreprise AMEXBOIS pour un montant de 35 834 € TTC.

ASSAINISSEMENT

Présentation et proposition de scénario pour le zonage eaux pluviales au Bureau du 3 novembre

Ce point est exposé par Déborah TANGUY.

STATION DE DÉPOLLUTION

Intrusion sur le site de la STEP

Ce point est exposé par Éric CHANAL suite à l'intrusion il y a quelques semaines, dans le bâtiment administratif du SIAH, d'un individu, sans vol ni dégât toutefois. Les Polices municipales de la CARPF, de Dugny et de Garges-lès-Gonesse, ont été mobilisées pour des interventions sur site et pour des rondes.

Le Bureau ne retient pas l'option d'un gardiennage pérenne, solution qui a montré toutes ses limites pendant la phase de travaux d'extension de la station, et valide le principe de l'étude de la mise en place d'un conventionnement avec la gendarmerie ou des polices municipales locales dans le cadre de la surveillance du site.

COMMUNICATION

Choix de la sortie de début d'année

Le Bureau valide la visite du château de Chantilly.

Les services du SIAH feront une proposition de lieu de restauration dans les prochaines semaines.

Fin de la réunion de bureau à 10h35

Prochaine réunion de bureau lundi 03 novembre 2025 à 09h30